

24 AU TROT BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 À 3

L'ACTU EN BREF - QUALIFS
PAGES 4 À 6

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 7 À 11

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 12 À 14

1 24: LA UNE DE L'ACTU

[APRÈS LA GRANDE OPÉRATION DU 22 MARS 2022]



Y AURA-T-IL EU UN APRÈS 22 MARS 2022 ?

Il y a un an, jour pour jour, la plus grande opération judiciaire et policière dans le registre de la lutte anti-dopage était menée dans le domaine des courses hippiques. Un déploiement d'actions simultanées avait eu lieu sur différents sites de l'hexagone. Le bilan immédiat était impressionnant avec 21 mises en garde à vue au soir du 22 mars auxquelles il fallait encore ajouter deux instructions à l'étranger. Un an après, où en est-on ? Quels changements dans les actes et les procédures sont nés du 22 mars 2022 ? Notre dossier.

Dans notre [édition du 22 mars 2022](#), nous avons fait comme constat premier qu'"il y aura certainement un avant et un après 22 mars 2022". L'opération spectaculaire par son envergure avait mobilisé une centaine de personnes des services de la Police des Jeux avec l'appui de la Direction Centrale de la Police Judiciaire. Son caractère inédit venait aussi de sa dimension européenne avec des interventions simultanées dans deux autres pays européens, l'Espagne et l'Italie. Des 23 personnes mises en garde à vue, 11 ont été mises en examen dans les jours suivants. Ils le sont toujours à ce jour. Il s'agit d'entraîneurs, de pharmaciens, de vétérinaires. Les chefs d'inculpation n'ont pas changé

depuis le début de l'instruction et comprennent le dopage équin et l'escroquerie en bande organisée. Sur le fond, on n'en sait pas beaucoup plus dès lors que l'instruction est toujours en cours, avec des personnes qui bénéficient donc de la présomption d'innocence durant l'ensemble de l'actuel processus.

22 mars 2022 en résumé

- une petite trentaine de perquisitions (toutes dans le secteur des courses)
- motifs : dopage équin, escroquerie en bande organisée, association de malfaiteurs
- 21 gardes à vue en France : une dizaine d'acteurs du trot et du galop (confondu), le reste étant des vétérinaires, pharmaciens et intervenants dans les réseaux de distribution
- 2 instructions à l'étranger : 1 en Espagne, 1 en Italie

Un an après

- 11 personnes mises en examen
- Instruction toujours en cours sous la responsabilité de la la JIRS (Juridiction Interrégionale Spécialisée) de Bordeaux

Trois affaires en cours dans les courses

- 11 mars 2021 : opération "Cheval de guerre" - neuf mises en examen pour escroquerie en bande organisée, faux et usage de faux et dopage équin, incluant Andrea Marcialis. Instruction toujours en cours.
- 7 décembre 2021 : opération "Crazy Horse" - Frédéric Rossi, Charley Rossi, Cédric Rossi et Jessica Marcialis sont interpellés et placés en garde à vue. Six personnes seront mises en examen dont Frédéric Rossi dans le cadre de cette opération. Instruction toujours en cours.
- 22 mars 2022 : opération "Horse Connection" - 11 mises en examen dans le cadre d'une série d'interpellations dans toute la France. Instruction toujours en cours.

Des contrôles judiciaires allégés

Parmi les évolutions des douze derniers mois, il y a eu l'allègement des mesures des contrôles judiciaires. Le 17 mai 2022, Yannick-Alain Briand et sa compagne Sophie Blanchetière ont ainsi recouvré le droit de s'occuper de leurs chevaux dans le cadre du pré-entraînement et des activités annexes, la fonction d'entraînement mise à part. L'accès aux hippodromes leur était toujours interdit à cette date. Un droit retrouvé pour Yannick-Alain Briand le 22 juillet 2022. Dès lors, le professionnel a également pu driver, le maintien de son interdiction de pratiquer étant alors et toujours circonscrit à l'activité d'entraînement. Sophie Blanchetière a retrouvé pour sa part son autorisation d'entrer sur un hippodrome et de driver en septembre, avec un retour en piste le lundi 26 septembre.

Une instruction toujours en cours

Depuis le 22 mars 2022, c'est l'instruction qui prime. Les mis en examen doivent répondre aux questions et demandes d'informations du parquet de Bordeaux, en charge de ce dossier. C'est aussi tout le travail des avocats qui est en première ligne pour apporter les éléments justificatifs des actes de leurs clients. Nous sommes nécessairement dans un temps long. Des sources proches de l'instruction nous ont appris que des avancées devraient prochainement être communiquées par l'instruction.

LE CONTEXTE PRÉ 22 MARS

Depuis janvier 2020, un nouveau cadre juridique entoure les courses et les délits de dopage [lire l'encadré à suivre]. Le dopage des chevaux de course devient alors une infraction pénale. La Police des Jeux est entrée depuis dans une recherche de résultats dès lors qu'elle peut s'appuyer sur cette nouvelle base juridique. Deux opérations antérieures au 22 mars 2022, dans l'univers du galop, ont, en quelque sorte, officialisé cette ligne de conduite, extérieurement plus répressive, des services de la police des jeux et courses. Il

s'agit des opérations "Cheval de guerre" (11 mars 2021) et "Crazy Horse" (7 décembre 2021) – lire notre encadré "Trois affaires en cours dans les courses" ci-contre.

Une réglementation qui a évolué depuis 2020

- ◆ 1er janvier 2020 : le dopage des chevaux de course devient une infraction pénale (jusqu'à 75.000 € d'amendes et cinq ans de prison)
- ◆ Janvier 2021 : mise en place de prélèvements sur les chevaux à leur arrivée sur l'hippodrome les jours de courses
- ◆ 1er mars 2021 : les injections de corticoïdes sont interdites 14 jours avant les courses au trot. Les ondes de choc sont interdites dans les 5 jours précédant les courses de trot

CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 22 MARS

1/ La montée en puissance de la "Police des Jeux" (Service Central des Courses et Jeux)

Jamais depuis un an, le Service Central des Courses et Jeux (SCCJ) n'avait été aussi exposé et n'avait pris autant la parole. Le commissaire divisionnaire à la tête du service, Stéphane Piallat, est devenu un acteur identifié de la filière courses. L'opération du 22 mars a été largement relayée dans les médias grand public. Simultanément, le soutien des sociétés mères a été immédiatement officialisé dans une communication où elle saluent "*l'efficacité du Service central des courses et jeux (SCCJ) de la police judiciaire dans le travail d'enquête préalable qui a conduit à ces opérations (...)*".

Depuis le 22 mars, le SCCJ n'a fait que continuer sa montée en puissance en intervenant cette fois dans le registre des sanctions appliquées aux acteurs des courses. En novembre 2022, elle demande le durcissement de l'interdiction de monter d'une durée de deux mois prise à l'encontre de Christophe Soumillon par les Commissaires de France Galop à la suite d'une monte dangereuse en date du 30 septembre. Le SCCJ argue alors de l'impact négatif du geste de Christophe Soumillon "*sur l'image publique des courses*". L'extension demandée de deux mois ne sera finalement pas appliquée.

Il y a une semaine, le même SCCJ demande "*une suspension ou un retrait des autorisations délivrées à M. Kevin Nabet (...) pour une durée de quatre mois*" à France Galop après une condamnation au pénal du jockey en janvier 2023 dans laquelle il écopait de six mois de prison avec sursis. Cette fois, les commissaires de France Galop ont retranscrit la suspension de quatre mois de Kevin Nabet. Ces interventions dans les domaines de l'image publique et des affaires internes des courses sont le revers inattendus des actions antidopages de la Police des Jeux. Cela pourrait aussi se lire comme une perte de souveraineté de la filière hippique.



CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 22 MARS (SUITE)

2/ La communication mensuelle de LeTROT sur le contrôle anti-dopage

La forte tension sur le sujet du contrôle des médicaments est antérieure au 22 mars 2022. Dans notre édition du 28 octobre 2021 (à retrouver par [ce lien](#)), nous titrions "Suspensions de dopage et malaise dans le trot français". Dès le dimanche 21 novembre 2021, LeTROT avait diligenté, en collaboration avec France Galop, une opération coordonnée de contrôles à grande échelle sur 13 hippodromes. À partir de janvier 2022, LeTROT encore lance sa newsletter mensuelle sur le contrôle de médication et la lutte antidopage. Tous les indicateurs relatifs au mois précédent (nombre de prélèvements par catégories, nombre de cas positifs) sont compilés. La société mère explique alors : "Dans un souci de transparence et afin de préciser l'action de la société mère LeTROT en matière de lutte antidopage, les activités du Trot en termes de contrôle des médicaments seront désormais décrites dans une newsletter mensuelle."

Parallèlement, le 10 mars 2022, à Caen, LeTROT organise la première d'une série de réunions d'information en région sur la lutte anti-dopage.

Si ces actions sont antérieures dans leur décision au 22 mars 2022, elles ont été confortées et, en quelque sorte, validées a posteriori par l'opération judiciaire. Difficile d'imaginer aujourd'hui la suppression par exemple de la newsletter sur le contrôle de médication et la lutte antidopage.

3/ Une plus forte présence des contrôles d'avant course

Les derniers mois ont vu la progression des contrôles d'avant-course sur les hippodromes. Le spectre des contrôles évoluent donc dans une logique de plus grande efficacité. En 2022, il y a eu un total record (depuis 2012) de 683 missions à l'entraînement, incluant les contrôles de partants de chevaux à leur arrivée sur l'hippodrome. Ce nombre augmente année après année.

[Voir le rapport du suivi de la lutte anti-dopage en 2022](#)

4/ La meilleure gestion des pharmacies dans les écuries

Une source proche de l'enquête nous évoque une plus grande sensibilisation des professionnels dans la gestion de leur pharmacie et des prescriptions vétérinaires. On peut parler d'une nouvelle considération des obligations de tenue de la pharmacie par les entraîneurs. La rigueur est désormais de règle dans un domaine longtemps négligé ou oublié par certains. En avril 2022, Matthieu Laviron, vétérinaire à Lamorlaye, nous avait déclaré : "On constate maintenant qu'avec les récentes opérations de police dans les courses, beaucoup de professionnels découvrent la réglementation liée aux médicaments." En ce sens, on peut parler d'un effet vertueux du 22 mars [lire notre [édition du 10 avril](#)].

CE QUI N'A PAS CHANGÉ

Le grand débat sur la médication n'a pas eu lieu

La réglementation sur les utilisations de certains

médicaments ou les dérives de diverses pratiques, comme le recours excessif aux infiltrations, n'a pas encore eu lieu, dans une logique de post 22 mars. La ligne de démarcation entre la médication et le recours à certains produits à effet d'augmentation des performances n'a pas nourri les échanges propres à la filière ces derniers mois. Le grand débat sur la médication n'a pas eu lieu et laisse encore la place à des pratiques qui s'établissent dans le champ de la porosité entre médication et dopage. Ce qui laisse finalement encore d'actualité les paroles du 22 mars 2022 de Stéphane Piallat, le chef du Service Central des Courses et Jeux, lorsqu'il aborde la permissivité associée à certaines pratiques : "Il faut arrêter avec la petite musique selon laquelle nous sommes sur des pratiques à la limite de l'irrégularité. Nous sommes là sur des produits totalement interdits et pas seulement quelques jours avant la course." Un changement de paradigme de la notion de médicament ne serait pas un luxe au regard des dérives de certaines pratiques et des contraintes exercées par la société extérieure à la filière hippique. Là encore, on en revient à un constat de bon sens émis par Matthieu Laviron : "Le médicament n'est pas un produit comme les autres".

Un numéro de débatdoc consacré au dopage équin sur France 3 Normandie

Ce jeudi 23 mars, à 22h45, France 3 Haute-Normandie proposera à l'issue de la diffusion d'un documentaire sur l'élevage de chevaux de courses, l'émission 'Débatdoc' sur le sujet du dopage équin. Dans un format de 51 minutes, Emilie Flahaut mène des investigations auprès de témoins dont Jean-Rémy Launois, ancien entraîneur de trotteurs mis en examen pour dopage, Stéphane Meunier, entraîneur et président du SEDJ (Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys du Trot), Guy-André Jean, président de la société des courses de Vire, et Pierre Préaud, secrétaire général de la Fédération Nationale des Courses Hippiques (FNCH). [Emission à voir en replay.](#)

Notre édition du 10 avril 2022

Dans une note d'information destinée à ses clients, le vétérinaire Matthieu Laviron, qui officie à Lamorlaye, met l'accent sur les obligations et la réglementation associée à l'usage des médicaments vétérinaires.

qu'importe puisque la problématique du médicament est bien exactement la même au galop qu'au trot. Il s'intéresse depuis toujours au sujet de la pharmacie et des médicaments dans la filière hippique. Il ouvre une débat à partir de son



LE SPEED CUP TOUR DÉBUTE VENDREDI À SAINT-GALMIER

Nouveau circuit basé sur la vitesse et dont le dernier rendez-vous aura pour cadre la Speed Race, disputée en finale et batteries, le Speed Cup Tour débute ce vendredi à Saint-Galmier dans le Prix Saint-Etienne Métropole [lire aussi notre [édition du 15 mars](#)]. Ils seront 11 à s'aligner les ailes de l'autostart sur les 2.025 mètres imposés. Spécialiste de la piste, sur laquelle il compte cinq succès et bien placé avec le 4, **Ferrero du Loisir** (Niky) aura une belle carte à jouer. À ses côtés, au couloir 3, son contemporain **Flash Money** (Texas Charm) est aussi en forme et reste sur un succès sur cette piste de Saint-Galmier.

Circuit du Speed Cup Tour 2023

Etape – Date | Hippodrome

- 1.- Vendredi 24 mars | Saint-Galmier
- 2.- Lundi 17 avril | Cavaillon
- 3.- Samedi 29 avril | Lyon-Parilly
- 4.- Mardi 6 mai | Cavaillon
- 5.- Lundi 5 juin | Vichy
- 6.- Lundi 19 juin | Vichy
- 7.- Samedi 8 juillet | Vichy (batteries et finale) ■

VENTE DE PRINTEMPS : 5 JUMENTS DU HARAS DU BOIS JOSSELYN

Le Haras du Bois Josselyn procédera à une réduction d'effectif lors de la vente de Printemps d'Arqana Trot en présentant cinq juments à l'entraînement. Parmi elles, on note **Jadia Josselyn** (Carat Williams) [lot 035], placée lors du meeting d'hiver de Vincennes et descendante directe de la matrone maison **Quézira** (Patara), d'où **Cézio Josselyn**, **Ezira Josselyn**, **Flèche Bourbon**, **Uza Josselyn** et **Belina Josselyn**, entre autres.

KAWASI JACK, GAËTAN ET STÉPHANE GROLIER, LES NOMS À RETENIR D'AVIGNON

Deuxième réunion du jour au trot, après celle de Lisieux, mais sous format PMH, la réunion d'Avignon a permis à plusieurs acteurs de goûter pour la première fois au plaisir du succès. C'est le cas de **Kawadi Jack** (Doberman), vainqueur de l'épreuve des 3 ans. Pour lui, il n'y a pas de retard puisque ce représentant de Yannick-Alain Briand était inédit. Il met en lumière quelques heures après **Idden Fortune** à Enghien **Doberman** (Prodigious) qui en est dorénavant à 101 victoires en tant qu'étalon. Parmi ceux qui ont ouvert leur palmarès ce mercredi, citons **Jet de la Côte** (Bold Eagle) pour le compte de la casaque d'Alain Laloum et l'entraînement et la drive de son fils Simon. De son côté, Stéphane Grolier a vu sa casaque s'imposer pour la première fois grâce à **Handy Jet** (Bold Eagle). Son représentant est entraîné par Pierre Vercruysse et était confié à Bryan Coppens. En clôture de réunion, **Gaëtan** (Vigove) a ajouté une 16e victoire à son tableau de marque. Celui a qui signé 12 succès en 2022 en est à 3 cette saison, toujours dans les rangs des amateurs et toujours avec Gisèle Ambrogio. Retrouvez les résultats de la réunion d'Avignon en page 11.

PMU : NOUVELLES MISES DE BASE À PARTIR DE CE JEUDI DANS LE RÉSEAU DES POINTS DE VENTE

Les mises de base de plusieurs types de paris du PMU, dans son réseau des points de vente (le offline), vont changer ce jeudi. Il faudra déboursier dorénavant 2 € pour valider un ticket de jeu Simple, un Couplé ou un Trio (contre 1,5 € antérieurement). La mise de base du Quarté+ passe de 1,3 € à 1,5 €. Quant à la mise de base du Simple Jackpot, elle passe de 2 € à 3 €. ■

LAVAL // MARDI 21 MARS

KLASSIC DE SYVA (H) 1'17"2

QUARO - SQUAW GES, par CARPE DIEM

Entraîneur : S. Marmion - Propriétaire : Ec. S. Marmion - Eleveur : Ec. S. Marmion

KEYS (F) 1'17"2

READY CASH - DUBAI DREAM, par LOVE YOU

Entraîneur : W. Bigeon - Propriétaire : J. Seche - Eleveur : Ec. Hunter Valley

JOKER D'AVRAN (H) 1'17"3

DRAGON DES RACQUES - LOLITA D'AVRAN, par QUITON DU CORAL

Entraîneur : H. Lecoq - Propriétaire : H. Lecoq - Eleveur : N. Lecoq

KICHONE (F) 1'17"4

ORLANDO VICI - BELLA BOURBON, par READY CASH

Entraîneur : H. E. Bondo - Propriétaire : G. Herz - Eleveur : G. Herz

KEMMA (F) 1'18"3

SAXO DE VANDEL - AMNESTY, par JOKER DE ROZOY

Entraîneur : S. Tessier - Propriétaire : J. Magdelaine - Eleveur : E.A.R.L. Hs. d'Atalante

KAZACHOK D'ETANG (M) 1'18"5

UN AMOUR D'HAUFOR - RUMBA D'ETANG, par FLAMBEAU DES PINS

Entraîneur : Ch. Bigeon - Propriétaire : F. L. Adam - Eleveur : F. L. Adam

KALI DEL PURPLE (F) 1'18"7

SAXO DE VANDEL - ARIA DEL GREEN, par PRINCE D'ESPACE

Entraîneur : Y. Dousset - Propriétaire : Y. Dousset - Eleveur : Ec. Purple

KINSHASA DE CHENU (F) 1'18"8

QUARO - DRYADE DE CHENU, par OISEAU DE FEUX

Entraîneur : Ch. Dreux - Propriétaire : Ec. Horse Avenir - Eleveur : F. Pellerot

KEZIA DES VENTS (F) 1'18"8

COBRA BLEU - KELANIE DU VEY, par COLT FORTYSIX

Entraîneur : B. Groult - Propriétaire : N. Chapdelaine - Eleveur : D. Chapdelaine

KOMETE DE VAL (F) 1'18"9

VANISHING POINT - LA FORGE DE VAL, par QUADROPHENIO

Entraîneur : Ch. Dreux - Propriétaire : Ch. Dreux - Eleveur : E. Lambertz

KLEOPATRA BLUE (F) 1'18"9

SPEEDY BLUE - DYNAMITE JIEL, par KAISY DREAM

Entraîneur : J. Ph. Mary - Propriétaire : C. Dabouis-mary - Eleveur : C. Dabouis-mary

KLASSICA SANTIGNY (F) 1'18"9

VIKING DE VAL - ROCCA CLASSICA, par CYGNUS D'ODYSSEE

Entraîneur : A. Thomas - Propriétaire : A. Thomas - Eleveur : S.C.E.A. Equibio

KEMPEL DE GUEZ (M) 1'19"

FEELING CASH - AVRINIS DE GUEZ, par BACCARAT DU PONT

Entraîneur : P. Y. Rochard - Propriétaire : Ec. Vautors - Eleveur : Ec. Vautors

KENOR DE JANVRIE (M) 1'19"4

ROC MESLOIS - DEESSE DE JANVRIE, par SUCCES DU POTO

Entraîneur : B. A. David - Propriétaire : B. A. David - Eleveur : A. Blaie

KIA BLUE (F) 1'19"7

BIRD PARKER - EXCELLENCE BLUE, par GOETMALS WOOD

Entraîneur : J. Ph. Mary - Propriétaire : C. Dabouis-mary - Eleveur : C. Dabouis-mary

KARLO DE BAULON (H) 1'19"7

NI HO PED D'OMBREE - ASTUCE DE BAULON, par NARVICK DU BUISSON

Entraîneur : S. le Cerf - Propriétaire : S. le Cerf - Eleveur : L. Bossard

Dans une séance qui a compté 39 participants, 18 sont repartis avec leur passeport pour un compétition. Un bilan qui affiche donc quasiment 50 % de réussite.

Deux éléments ont laissé une belle impression. D'abord, dans leur ordre d'apparition, **Keys** (ready Cash), une représentante de Joël Séché présentée par William Bigeon. Reçue en 1'17"2 malgré une faute à mille mètres du but, elle possède visiblement un gros potentiel. Il s'agit du premier produit de **Dubai Dream** 1'12 (Love You - 103.420 € de gains), une sœur de **Violetta Mauzun** 1'13 (Love You - 244.160 €) et d'**Alexandra Mauzun** 1'12 (Goetmals Wood - 198.430 €).

Peu après, **Klassic de Syva** (Quaro) a aussi signé la réduction kilométrique d'1'17"2. Ce représentant de l'Ecurie Sylvain Marmion, qui en est également le co-éleveur, a pour mère **Squaw Ges** 1'16 (Carpe Diem - 88.690 €).

À noter les qualifications de **Komète de Val** (Vanishing Point) en 1'18"9 et de **Kazachok d'Etang** (Un Amour d'Haufor) en 1'18"5. La première est la sœur du classique **Viking de Val** (Baccarat du Pont) et le second un propre-frère de la semi-classique **Danse d'Etang** (Un Amour d'Haufor).

QUALIFICATIONS

Tout sur les qualifications au trot

Prochaines qualifs Résultats Rechercher un qualifié

Soyez en première ligne pour découvrir les

RECHERCHER UN QUALIFIÉ !

ÉTOILES FICHE CHEVAL VIDÉO

CHRONO ORIGINES

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

SAINT-GALMIER // MERCREDI 22 MARS

Un tiers des 18 candidats de 3 ans présentés se sont qualifiés ce mercredi à Saint-Galmier. Six qualifiés donc dont deux sont passés sous la barre de 1'19". **Kouba The Best** ([Carat Williams](#)) a réalisé 1'18"2 sous l'entraînement de Serge Peltier, par ailleurs son éleveur et propriétaire via l'Ecurie du Centre-Est. **Kaoline de Sioule** ([Rodrigo Jet](#)) a signé de son côté 1'18"9 pour le compte de l'entraîneur David Haon. Sa mère **Féline du Dollar** ([Look de Star](#)) est une soeur de **Cabernet** ([Prince Gédé](#) - 219.660 € de gains) et d'**Elea Mip** ([Village Mystic](#) - 204.080 €).

KOUBA THE BEST (F) 1'18"2

CARAT WILLIAMS - BRASILIA SOYER, par MON PREMIER CEHERE

Entraîneur : S. Peltier - Propriétaire : Ec. du Centre Est - Eleveur : Ec. du Centre

Est

KAOLINE DE SIOULE (F) 1'18"9

RODRIGO JET - FELINE DU DOLLAR, par LOOK DE STAR

Entraîneur : D. Haon - Propriétaire : Ec. H.D. Trot - Eleveur : F. Bertrand

KIZA DOMP (F) 1'19"

ULTRA CLASSIQUE - BENJAMIKA DU MONT, par MELCHIOR JET

Entraîneur : S. Jamard - Propriétaire : L. Vacheron - Eleveur : L. Vacheron

KOCKTAIL (M) 1'19"4

UNIVERS DE PAN - MEDICIS, par SANCHO PANCA

Entraîneur : M. Govignon - Propriétaire : M. Govignon - Eleveur : G. Tugler

KA DANSE FOLLE (F) 1'19"6

GOGO - ATTRACTION FATALE, par MEAULNES DU CORTA

Entraîneur : B. Thomas - Propriétaire : R. J. Goujon - Eleveur : L. Marnier

KAPELLA DE MARSAC (F) 1'19"9

PRINCE GEDE - CORSICA JET, par PASSWORD

Entraîneur : B. Paleau - Propriétaire : Ec. B. Paleau - Eleveur : O. Gros



PROVINCE COURSES L'HERO DES QUALIFS ET DU TROT

SUIVEZ EN DIRECT

LES QUALIFS

JEUDI 30 MARS

CAEN

SÉANCE : 3 ANS ET + 9H

SOYEZ EN PREMIÈRE LIGNE POUR DÉCOUVRIR LES VEDETTES DE DEMAIN

SUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR



SÉRIE EN COURS POUR JABLO DU CHÊNE

Troisième succès consécutif pour **Jablo du chêne** (**Diablo du Noyer**). Après Cabourg et Lyon-La Soie, c'est à Lisieux que le représentant d'Yvonne Guedj s'est imposé non sans donner des frayeurs à ses supporters, effectuant quelques foulées de galop juste avant le panneau à damiers matérialisant les 200 derniers mètres. Associé pour la première fois à Yoann Lebourgeois, qui assurait l'intérim pendant la convalescence de Paul Ploquin, **Jablo du Chêne** n'a pas brisé sa série victorieuse. "Tout au long du parcours, **Jablo du Chêne** était très facile", a déclaré son nouveau partenaire sur Equidia Racing. "Lorsque je lui ai débouché les oreilles à l'entrée de ligne droite, il a repris un départ tout en trottant gros et m'a échappé brièvement. Heureusement, sa faute était avant le poteau à damiers. Nous gagnons tout de même facilement." **Jablo du Chêne** est le quatrième produit d'**Alisa du Chêne** (Podosis) déjà génitrice de **Garou du Chêne** (**Un Charme Fou**), titulaire de 5 victoires et de 153.940 € de gains, ainsi que d'**Isofou du Chêne** (**Un Charme Fou**) dont le compte en banque dépasse les 50.000 €.

1^{ère} | PRIX ATELIER 110

M - 2725 m - Course E - 23 000 €

JABLO DU CHENE 1'16"2



Diablo du Noyer x Alisa du Chene (Podosis)
Jockey : Y. Lebourgeois - Entraîneur : J. le Mer
Propriétaire : Y. Guedj - Eleveur : Y. Guedj



GENES DIFFUSION
Nous innovons, vous progressez.

Haras de Vaiges

06 48 00 39 30

harasvaiges@genesdiffusion.com

NOUVEAU SUCCÈS

DIABLO DU NOYER

2^e Jimany 1'16"4 Tag Wood x Qualie Picarde

3^e Justice d'Eole 1'15"9 Voltigeur de Myrt x Lisera Williams

4^e : Intrepide du Maine - 5^e : Idole de Brice



KATARINA DE LOU OUVRE SON PALMARÈS

La forme de l'écurie de Daniel Delaroche ne se dément pas avec une troisième victoire depuis le début du mois de mars. Après **Jamaïca de Lou** (**Réal de Lou**) début du mois à Saint-Brieuc et **India des Tithais** (**Roc Meslois**) dimanche dernier à Vire, **Katarina de Lou** (Goetmals Wood) a pris le relais ce mercredi. Associée à son entraîneur, elle a ouvert son palmarès lors de sa deuxième sortie publique. Daniel Delaroche a livré son analyse sur Equidia Racing : "C'est une jument nerveuse qui n'a visiblement pas besoin de trop de travail. Sa prestation du jour est encourageante. Elle est vraiment plaisante et il faut que le mental suive dans ce sens car elle peut être un peu spéciale certains matins. Elle va prendre la direction d'Enghien pour un futur engagement et ira ensuite goûter l'herbe du printemps."

Katarina de Lou est le deuxième produit victorieux de **Sélécao de Lou** (Jag de Bellouet - 327.310 € de gains) après **Ipanema de Lou** (Sam Bourbon).

GOETMALS WOOD 1'11"9	AND ARIFANT 1'16"5	SHARIF DI IESOLO (IT)
	TAHITIENNE	INFANTE D'AUNOU 1'16"2
KATARINA DE LOU	JAG DE BELLOUET 1'09"9	KIMBERLAND (US)
	SELECAO DE LOU 1'11"9	OLIGISTE
LOLA DE LOU 1'13"3	LOLA DE LOU 1'13"3	VIKING'S WAY 1'15"6
		VAUNOISE 1'26"0
		COKTAIL JET 1'11"2
		LADY DE SIENNE 1'20"2

3^e | PRIX COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX



Att - 2675 m - Course F - 17 500 €

KATARINA DE LOU 1'17"6

Goetmals Wood x Seleccion de Lou (Jag de Bellouet)
Driver : D. Delaroche - Entraîneur : D. Delaroche
Propriétaire : Ch. Germain - Eleveur : Ch. Germain



2^e Karmen de Montceau 1'17"6 Orlando Vici x Toscane
Pierji

3^e Kalypso Ice 1'18" Goetmals Wood x Adria

4^e : Kalyta Love - 5^e : Kantara - 6^e : Kalamity Flash - 7^e : Kitty Ranaise



GITANO EN ROUE LIBRE

Très en vue dans le Prix Roger Ledoyen, **Gitano** (Tucson) a répondu présent. Dans une course rythmée sous l'impulsion de **Furioso Beach** (Séréno) associé à Yoann Lebourgeois, le peloton s'est étiré lors du premier tour de piste, plaçant **Gitano**, qui rendait la distance, assez loin de la tête. Son partenaire, Théo Duvaldestin, aurait préféré voyager plus près de la tête et a expliqué pourquoi au micro d'Equidia Racing : "**Gitano** est meilleur en étant préservé. Avec la météo du jour et le vent qui sévit, il valait mieux être en embuscade. J'étais un peu trop loin à mon goût pour aborder la dernière ligne droite mais, en peu de temps, il a su faire la différence." En quelques battues, le représentant de la casaque bleue et blanche de Yannick Desmet a fait la différence, son driver ne cherchant pas à prendre plus de champ sur son principal adversaire **Express de L'Iton** (Echo) qui ne pouvait espérer un meilleur classement. Avec ce 16e succès (dont 8 en moins d'un an), le troisième fils de **Que d'Oseille** (Hermès de Péricard) voit son compte en banque afficher 298.000 €. Théo Duvaldestin en profite pour signer un troisième succès en cinq jours et comptabilise désormais 20 victoires depuis le début de l'année.

4^e | PRIX ROGER LEDOYEN

Att - 2725 m - Course D - 34 000 €

GITANO 1'15"1
 Tucson x Que d'Oseille (Hermès de Péricard)
 Driver : T. Duvaldestin - Entraîneur : Th. Duvaldestin
 Propriétaire : Y. Desmet - Eleveur : Ec. Th. Duvaldestin

2^e **Express de l'Iton 1'15"1** Echo x Samba de l'Iton

3^e **Fee du Vernay 1'16"1** **Tresor Wic** x Quelle Vie Rush

4^e : Goutte du Houlbet - 5^e : Furioso Beach - 6^e : Crack Atout - 7^e : Heliot de Cahot

JAGUAR DU BOCAGE ENCHAÎNE

Et de deux ! Deuxième succès consécutif pour **Jaguar du Bocage** (**Dollar Macker**) et Gabriele Gelormini. Après Mauquenchy, c'est sur la piste de Lisieux que le duo a frappé non sans donner des sueurs froides à l'entraîneur du poulain, Nicolas Raimbeaux, qui s'est exprimé au micro d'Equidia : "**Jaguar du Bocage** nous donne des émotions au départ mais, une fois qu'il est mis dans les bonnes allures, il est assez sûr. Il a de la tenue et un vrai moteur comme l'atteste son comportement du jour. Il ne demande qu'à vieillir, à nous d'en prendre soin." Propos similaires de la part de son driver Gabriele Gélormini : "Avec son manque d'expérience, le départ reste son talon d'Achille. J'ai fait une grande volte mais cela ne l'a pas empêché de faire la faute. Une fois remis au trot, **Jaguar du Bocage** a su imposer son train pour l'emporter au courage. Il a vraiment un beau modèle et n'est pas précocé. Il devrait faire un bon cheval à l'avenir." Ce fils de **Thessalienne** (L'As de Viretaute), 246.840 € de gains et gagnante notamment du Prix Patrick Mottier à Vincennes, concentre sur son nom des espoirs pour l'avenir.

6^e | PRIX DU CREDIT AGRICOLE NORMANDIE

Att - 2725 m - Course D - 23 000 €

JAGUAR DU BOCAGE 1'16"2
 Acheté aux ventes Arqana Trot 31 000 € par Olivier DEBOUDAUD
Dollar Macker x Thessalienne (L'As de Viretaute)
 Driver : G. Gelormini - Entraîneur : N. Raimbeaux
 Propriétaire : Ec. Leomy - Eleveur : M. Aubert

Félicitations à tout l'entourage !
 PROCHAIN RENDEZ-VOUS
 Vente de Printemps 2023
 30 mars - Deauville
 CATALOGUE EN LIGNE

2^e **Jacomo des Bots 1'15"5** **Saxo de Vandel** x Snow des Bots

3^e **Jack des Malberaux 1'15"6** **Voltigeur de Myrt** x Toune Royale

4^e : Joyau de Fecs - 5^e : Jaflosa Ar Carac - 6^e : Japanese Sun - 7^e : Jalon du Goutier



HÉLIOS SI, UN SOLEIL UN MOMENT ÉCLIPSÉ PAR HIPPOMÈNE QUESNOT

La musique ne connaît pas beaucoup de fausses notes. **Hélios Si** (Infant du Bossis) a ajouté un titre supplémentaire à son palmarès ce mercredi mais a dû, pour cela, compter sur l'intervention des commissaires. Rapidement placé dans le dos des leaders, le représentant de la casaque de Jean-Claude Siour a longtemps lutté pour la première place ne concédant qu'un minime avantage à **Hippomène Quesnot** (*Brillantissime*) dans la dernière foulée. Quelques minutes après l'arrivée, les commissaires ont jugé que le mouvement d'**Hippomène Quesnot** dans les derniers mètres de courses, en versant sur son rival, avait pénalisé **Hélios Si**. Le pensionnaire et partenaire de Sébastien Hardy enregistre ici le cinquième succès de sa carrière. En cinq tentatives cette année, il n'a jamais conclu plus loin que troisième.

8^e | PRIX LARCHER PUBLICITE 

Att - 2675 m - Course E - 28 000 €



HELIOS SI 1'14"6

Infant du Bossis x Tina Si (Kool du Caux)
Driver : S. Hardy - Entraîneur : S. Hardy
Propriétaire : J. Ch. Siour - Eleveur : J. Ch. Siour



2^e **Hippomene Quesnot 1'14"6** *Brillantissime* x Tethys
Quesnot

3^e **Bonetto Star 1'14"6** Gruccione Jet x

4^e : Berenice Bi - 5^e : Main Stage - 6^e : Hoche - 7^e : Genevrier

24: AU TROT

BY PROVINCE COURSES



VOTRE PARTENAIRE INDISPENSABLE POUR VOTRE COMMUNICATION

VOS CONTACTS :

FCAILLER@TURFCOM.INFO /
PLEFAUCHEUX@TURFCOM.INFO

INFANT DU BOSSIS 1'13"4	AND ARIFANT 1'16"5	SHARIF DI IESOLO (IT)
	CHIPKA DU BOSSIS 1'18"5	INFANTE D'AUNOU 1'16"2
HELIOS SI	KOOL DU CAUX 1'09"8	WORKAHOLIC (US)
	TINA SI	QUILOA DU BOSSIS 1'16"9
	LAHINA 1'21"5	BIJOU DU BIGNON 1'14"0
		VENUS DE LA BONDE
		ECLAT DE LA CRAU 1'16"1
		VAHINE DE CAILLY

1^{ère} | PRIX ATELIER 110

M - 2725 m - Course E - 23 000 €

**JABLO DU CHENE 1'16"2**

Diablo du Noyer x Alisa du Chene (Podosis)
 Jockey : Y. Lebourgeois - Entraîneur : J. le Mer
 Propriétaire : Y. Guedj - Eleveur : Y. Guedj



GENES DIFFUSION
 Nous innovons, vous progressez.

Haras de Vaiges
 06 48 00 39 30
 harasvaiges@genesdiffusion.com

NOUVEAU SUCCÈS
DIABLO DU NOYER

2^e Jimany 1'16"4 Tag Wood x Qualie Picarde3^e Justice d'Eole 1'15"9 Voltigeur de Myrt x Lisera Williams4^e : Intrepide du Maine - 5^e : Idole de Brice2^e | PRIX MFR VIMOUTIERS

Att - 2100 m - Course E - 20 000 €

**JALAPA DU BUISSON 1'15"9**

Repeat Love x Becasse du Buisson (Ni Ho Ped d'Ombree)
 Driver : E. Raffin - Entraîneur : Th. Raffegau
 Propriétaire : Ec. Th. Raffegau - Eleveur : Ec. Deloison



REPEAT LOVE
 HARAS DE VIRE
 06 73 19 96 05 / 06 74 93 36 08

2^e Judy Matidy 1'16"3 Niky x Virgin Jet3^e Jazzie de Berles 1'16"3 Ni Ho Ped d'Ombree x Dryade du Bouffey4^e : Joyce Mika - 5^e : Judy Turgot - 6^e : Jakira - 7^e : Jordana3^e | PRIX COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX

Att - 2675 m - Course F - 17 500 €

**KATARINA DE LOU 1'17"6**

Goetmals Wood x Seleccion de Lou (Jag de Bellouet)
 Driver : D. Delaroche - Entraîneur : D. Delaroche
 Propriétaire : Ch. Germain - Eleveur : Ch. Germain

2^e Karmen de Montceau 1'17"6 Orlando Vici x Toscane Pierji3^e Kalypso Ice 1'18" Goetmals Wood x Adria4^e : Kalyta Love - 5^e : Kantara - 6^e : Kalamity Flash - 7^e : Kitty Ranaise4^e | PRIX ROGER LEDOYEN

Att - 2725 m - Course D - 34 000 €

**GITANO 1'15"1**

Tucson x Que d'Oseille (Hermes de Pericard)
 Driver : T. Duvaldestin - Entraîneur : Th. Duvaldestin
 Propriétaire : Y. Desmet - Eleveur : Ec. Th. Duvaldestin

2^e Express de l'Iton 1'15"1 Echo x Samba de l'Iton3^e Fee du Vernay 1'16"1 Tresor Wic x Quelle Vie Rush4^e : Goutte du Houlbet - 5^e : Furioso Beach - 6^e : Crack Atout - 7^e : Heliot de Cahot5^e | PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES LISIEUX

Att - 2675 m - Course E - 23 000 €

**ISKOYA 1'15"**

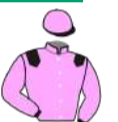
Brillantissime x Quantasia (Coktail Jet)
 Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : V. Lebarque
 Propriétaire : Ec. P. de Montesson - Eleveur : Hs. des Coudraies

2^e Idylle Piya 1'15"2 Vigove x Volute Vauloger3^e Idaya Somolli 1'15"7 Tropic Jet x Daya Somolli4^e : Indiana de Play - 5^e : Island Cash - 6^e : Ilowa d'Ohara - 7^e : Icone Planchette6^e | PRIX DU CREDIT AGRICOLE NORMANDIE

Att - 2725 m - Course D - 23 000 €

**JAGUAR DU BOCAGE 1'16"2**

Acheté aux ventes Arqana Trot 31 000 € par Olivier DEBOUDAUD
 Dollar Macker x Thessalienne (l'As de Viretaute)
 Driver : G. Gelormini - Entraîneur : N. Raimbeaux
 Propriétaire : Ec. Leomy - Eleveur : M. Aubert



Félicitations à tout l'entourage !
 PROCHAIN RENDEZ-VOUS
 Vente de Printemps 2023
 30 mars - Deauville
 CATALOGUE EN LIGNE

ARQANA TROT

2^e Jacomo des Bots 1'15"5 Saxo de Vandel x Snow des Bots3^e Jack des Malberaux 1'15"6 Voltigeur de Myrt x Toune Royale4^e : Joyau de Fecs - 5^e : Jaflosa Ar Carac - 6^e : Japanese Sun - 7^e : Jalon du Goutier7^e | PRIX ABC AMBULANCES

M - 2725 m - Course E - 30 000 €

**FIONA DE COQUERIE 1'14"9**

Treskool du Caux x Nounou El Major (Fleuron Perrine)
 Jockey : G. Martin - Entraîneur : J. Ch. Germain
 Propriétaire : Ec. J. Vilault - Eleveur : R. Dulin

2^e Fadila 1'15" Uriel Speed x Sliema3^e Fakir Rochelais 1'15"7 Roi Vert x Lola du Chatelet4^e : Guopeck de Vivoin - 5^e : Fribuste du Corbon - 6^e : Heroine du Citrus - 7^e : Elixir8^e | PRIX LARCHER PUBLICITE

Att - 2675 m - Course E - 28 000 €

**HELIOS SI 1'14"6**

Infant du Bossis x Tina Si (Kool du Caux)
 Driver : S. Hardy - Entraîneur : S. Hardy
 Propriétaire : J. Ch. Siour - Eleveur : J. Ch. Siour

2^e Hippomene Quesnot 1'14"6 Brillantissime x Tethys Quesnot3^e Bonetto Star 1'14"6 Gruccione Jet x4^e : Berenice Bi - 5^e : Main Stage - 6^e : Hoche - 7^e : Genevrier

1^{ère} | PRIX DE CAVAILLON

Att - 2025 m - Course G - 12 500 €

KAWASI JACK 1'20"6

Doberman x Utine du Vivier (Diamant Gede)
 Driver : Y. A. Briand - Entraîneur : Y. Haret
 Propriétaire : Y. A. Briand - Eleveur : Ec. des Charmes

2^e **King Of l'Aumance 1'20"7** **Amstrong Jet** x Une Melodie3^e **Kalin des Champs 1'20"7** **Valko Jenilat** x Aurore du Voulgis4^e : Kiss Me Alex - 5^e : Kad des Andraux - 6^e : Kaia du Midi2^e | PRIX CLAUDE MICHELOTTI (Gr A)

Att - 2025 m - Course H - 12 500 €

JAZZ VENUS 1'19"8

Up And Quick x Provence Venus (Capriccio)
 Driver : S. Cingland - Entraîneur : A. Crozet
 Propriétaire : A. Crozet - Eleveur : F. Crozet

2^e **Junior d'Ete 1'20"3** **Vigove** x Douce d'Ete3^e **Jeanne de Pelmer 1'20"4** **Cocktail Meslois** x Popochka4^e : Jipanga de Nile - 5^e : Jalousy du Rabutin - 6^e : Jacko de La Rouvre - 7^e : Just Benoit3^e | PRIX CLAUDE MICHELOTTI (Gr B)

Att - 2025 m - Course H - 12 500 €

JET DE LA COTE 1'20"

Bold Eagle x Spicy Jet (Coktail Jet)
 Driver : S. Laloum - Entraîneur : S. Laloum
 Propriétaire : A. Laloum - Eleveur : S.A.R.L. de la Cote

2^e **Jaisy de Conros 1'20"2** **Urzy** x Bluffeuse de Pilou3^e **Jazz de Mongochy 1'20"3** **Alto de Viette** x Doryss de Mongochy4^e : Jazz Blue - 5^e : Joy Simardiere - 6^e : Joconde de Jyr - 7^e : Jalousie Loulou4^e | PRIX DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Att - 2650 m - Course E - 18 000 €

HANDY JET 1'17"2

Bold Eagle x Valeska Jet (Nuage de Lait)
 Driver : B. Coppens - Entraîneur : P. Vercruysse
 Propriétaire : S. Grolier - Eleveur : J. E. Dubois

2^e **Holga des Champs 1'18"** **Hulk des Champs** x Roberta des Champs3^e **Goldie Dry 1'17"4** **Niky** x Tidole Dry4^e : Hooligan Jim - 5^e : Halowie Renardier - 6^e : Glasgow Rangers - 7^e : Galeo Venus5^e | PRIX DE CARPENTRAS (Gr A)

Att - 2650 m - Course F - 15 000 €

IVILLA BLUE 1'18"3

Rodrigo Jet x Villa Blue (l'As de Viretaute)
 Driver : L. Gout - Entraîneur : L. Gout
 Propriétaire : L. Gout - Eleveur : V. Dubois

2^e **Indigo Simardiere 1'18"4** **Un Amour d'Haufor** x Simardiere3^e **Illaria Madrik 1'19"1** **Voltigeur de Myrt** x Saga Dry4^e : Ivory de Fael - 5^e : Ironie des Brouets - 6^e : Indiana Heart - 7^e : Ialta de Bertrange6^e | PRIX DE CARPENTRAS (Gr B)

Att - 2650 m - Course F - 15 000 €

IMPACT SUR LATERRE 1'17"7

Un Mec d'Heripre x Avenue d'Herfraie (**Quaker Jet**)
 Driver : K. Devienne - Entraîneur : J. M. Roubaud
 Propriétaire : Ec. S. Roubaud - Eleveur : Ec. S. Roubaud

2^e **Ipsos d'Ariane 1'18"1** **Severino** x Aberdeen3^e **Inferno Ceke 1'18"9** **Ready Cash** x Alexandra Mauzun4^e : Iara de Piencourt - 5^e : Ikarus Fligny - 6^e : Inglewood - 7^e : Indien Emji7^e | PRIX GAS DELPHIN

Att - 2675 m - Course D - 26 000 €

EPERON DE FRECA 1'16"2

Orlando Vici x Vigne d'Or (**Quaro**)
 Driver : M. Criado - Entraîneur : D. Brossard
 Propriétaire : Ec. Freca - Eleveur : S.C.E.A. Fradin

2^e **Endian de Banville 1'16"4** **Niky** x Quipsa Melody3^e **Forum de Tillard 1'16"7** **Vaquero du Mont** x Lena de Tillard4^e : Day Lou Ly - 5^e : Fondant Baulois - 6^e : Elgino - 7^e : Etat Civil8^e | PRIX ACTIONS AUTOMOBILES 84 AVIGNON

Att - 2650 m - Course H - 5 500 €

GAETAN 1'17"3

Vigove x Passion Poterie (Calife des Noues)
 Driver : G. Ambrogio - Entraîneur : J. Uroz
 Propriétaire : G. Ambrogio - Eleveur : G. Melendez

2^e **Fianarantsoa 1'17"4** **Hulk des Champs** x Varanasi3^e **Heaven d'Ecajeul 1'18"2** **Niky** x Venus d'Ecajeul4^e : Eclat de Ranchval - 5^e : Gaius des Montils - 6^e : Hoca Jenilou - 7^e : Flirtini

AU PROGRAMME

CAEN

C1 - 11H50 (8 COURSES)

DIFFUSION

L'hippodrome de la Prairie sera le seul en activité ce jeudi avec une réunion PMU riche de 8 courses. **Kobalt du Vallon** (Quaker Jet) avait hérité de deux étoiles de la part de Province-Courses à l'issue de son passage aux qualifications, où il avait affiché un temps de 1'15"1 au monté sur la piste de Caen le 14 mars dernier. ■

CES ÉTOILÉS PROVINCE COURSES DÉBUTENT

Ils sont inédits et ont tapé dans l'oeil de nos spécialistes lors de leur qualification.

CHEVAL	QUALIFICATION	PREMIÈRE COURSE
KOBALT DU VALLON (101)	1'15"1 - CAEN - 14/03/2023	C1 - CAEN - 23/03/2023 ★★

ON JOUE QUOI ?

S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
HARAGONAIS (711)	CAEN	PRIX DE BOUGUENAI (C7)	15H17

NOTÉS DERNIÈREMENT

Retrouvez la liste de tous les chevaux déclarés partants que nous avons repérés à leur dernière course !

CHEVAL	SA COURSE DU JOUR	SON APTITUDE AU PARCOURS DU JOUR
FALKIR BUIZARDERIE (708) ★	PRIX DE BOUGUENAI (CAEN)	PAS DE PERF
ISTANIA DE VIETTE (816) ★	PRIX DE DAMMARIE (CAEN)	PAS DE PERF
IMPARTIAL (817) ★	PRIX DE DAMMARIE (CAEN)	PAS DE PERF

INDEX DES ENTRAÎNEURS (LEURS PARTANTS)

A
ABRIVARD Laurent Claude • CAEN : JAZZMAN SYGA (511) JUNON DE LOU (401)
B
BAUDOIN Jean Michel • CAEN : KALMIA QUICK 😊 (611) JACQUARD MADRIK 😞 (501)
BAZIN Daniel • CAEN : FOUR ROSES (210)
BELLOCHE Pierre • CAEN : KARLOTA DE LA FYE (606) KALIFA MESLOISE 😊 (609)
BEZIER Maxime • CAEN : I LOVE BECO (806)
BINET Nicolas • CAEN : JASMINE DE L'AVRE 😞 (410)
BONDO Hansen Erik • CAEN : EXAUDIO VICI (705)
BREHARD Christian • CAEN : INTREPIDE DESGUI 😞 (801)
BRETON Richard • CAEN : JOCCADOR DE LASTEL 😞 (302)
BRIDAULT Nicolas • CAEN : HISTORIEN DE LARRE (709) IN LOVE DU CHOQUEL (815)
BUISSON Alexandre • CAEN : J'ENVISAGE DUBRIO (505)
C
CHALON Christophe • CAEN : JERRY DE L'ERDRE (504)
CHERBONNEL David • CAEN : JANNA JAYF (408)
CHEVRIER Alexandre • CAEN : FLYNN HEROLD (702) DIVA GRANGE L'ABBE (202) FEE DES GOSSETS (203)
CLIN Christophe • CAEN : INTACT DU TERTRE (803)
CUILLER Charles • CAEN : FRIMEUR DU START (207) JIHERE DU PORET (307)
D
DAUVERNE Didier • CAEN : GASTON CABS (706)
DAVID Laurent Michel • CAEN : KASSIOPEE DREAM (603) JULIE DE L'AUNAY 😞 (412) ICE TEA 😞 (812)
DELAMARRE Patrick • CAEN : JASPERINO 😞 (301)
DELENCLOS Frédéric • CAEN : IVON DE LA MONERIE (813)
DESMARRES Sylvain • CAEN : KAYAK PRIOR (102)
DESMET Yannick • CAEN : GINGER LOVE 😞 (209) IT'S MY DREAM (807)
DESMOTTES Arnaud • CAEN : JOKER DE FROULAY 😊 (311)
DOLLION Anthony • CAEN : FIREFOX DU KLAU (204)
DOUSSET Yvonnick • CAEN : ELCAPO (206)
DROMIGNY Thibaut • CAEN : JOKER D'ARBAZ (312)
DUPUIS Martial • CAEN : KARA D'OR 😊 (610)
DUVALDESTIN Thierry • CAEN : IDEAL DE JEAN 😞 (814)
E

ERNAULT Sébastien • CAEN : JANICK DU VIVIER (405) GO FOR BELLAY (703)
G
GABORIT Luc • CAEN : KIMIE CASTELETS (604) JOYCE DE LA COUR (411)
GAILLARD Franck • CAEN : GENERAL (707)
GOETZ Victorie Marie • CAEN : IRATY D'HERIPRE (802)
GRIMAULT Alexis Philippe • CAEN : HARAGONAIS (711)
H
HALLAIS Jean William • CAEN : EPSON DU VIVIER (710)
HEBERT Vincent • CAEN : JUNINIO FLEURY (514)
HENARD Aurélien • CAEN : KURTIS SOLEDAD (107)
HENRY Yannick • CAEN : JAGUAR DE CHENOU (509)
HESLOUIN Charley • CAEN : JETHAN DE MONGOCHY (507) INES FLIGNY (811)
K
KONDRITZ Melvin • CAEN : JIOTTO 😞 (310)
KOUBICHE Laurent • CAEN : JACKSON TOUCH (512)
L
LAGADEC François • CAEN : KLASSICO BEAUFOUR (105)
LE BEZVOET Yves Jean • CAEN : JASON WILD (308)
LEBARQUE Vincent • CAEN : JEU DE MOTS 😞 (503) FROU FROU (208)
LEBLANC Franck • CAEN : KNOKKE DE HOUELLE (110) JOLIE DU CEBE (407)
LEFROU Gilles • CAEN : KOSTO DU BANOU (106)
LELODET Alain • CAEN : JUSTICE SECRETE (403)
LHERETE Antoine • CAEN : INITIALE LILA (808)
LORIN Yann • CAEN : KENTUCKY BEAUTY (602) JE REVE DE TOI (513)
M
MALMQVIST Tomas • CAEN : KOBALT DU VALLON 😊 (101)
MARIE Bruno • CAEN : IMPARTIAL (817) JET BESP (305)
MAROLLEAU Cyril • CAEN : ELLO FOSSAVIE (215)
MARY Pierre Edouard • CAEN : KENAVO DE CAHOT (108) HIS DREAM DE CAHOT (704)
GALOPIN DE MARTHE 😞 (205)
MARY Pierre-Emmanuel • CAEN : KILL AND KISS (104) IKELIOS 😞 (810)
MEUNIER Stéphane • CAEN : KOSY D'ERONVILLE (607)
MONACO Mattia • CAEN : JELLISSIMA DU MONT (404)
MOREAU Mickaël • CAEN : JIF ECLAIR (303)
MOTTIER Charley • CAEN : KALINE DE CHANGE 😊 (605)

INDEX DES ENTRAÎNEURS (LEURS PARTANTS)

N
 NIVARD Franck • CAEN : JOGGER KILY (508)
 NORBERG Marie • CAEN : ISTANIA DE VIETTE (816)

P
 PACARY Anthony • CAEN : ENVIE DE FLEUR (216)
 PEREIRA Adrien • CAEN : IVANOF 🚫 (818)
 PERRIN Anthony • CAEN : JAZZ PASSION (304)
 PICOT Patrice • CAEN : EMILIO STAR (201)

R
 RAIMBEAUX Nicolas • CAEN : IMHOTEP FROMENTRO 🚫 (805) INDIAN MYSTIC 🚫 (809)
 RENAULT Vincent • CAEN : JAVARI DU CHATELET (309)
 ROBIN Alain Henri • CAEN : KALINEA (601) KINJAL DE BELLANDE (608) JONYGO (510)
 JENY DES MALBERAUX (413)
 ROBIN François • CAEN : FREDO DAIRPET (212)
 ROGER Sylvain • CAEN : KILIA PETTEVINIERE (612)
 ROTGER SERRA Juan Carlos • CAEN : J'AIME BARAKA (409) EL AMOR DE KA (213)
 ROUER Philippe • CAEN : FALKIR BUIZARDERIE 😊 (708)

S
 SALZET Sébastien • CAEN : ELIE DU PRIEURE (211)
 SASSIER Marc • CAEN : JALENZA DU BOCAGE (402)
 SOUCHET Gérard • CAEN : JIVAGO DE LA COUR (306)

T
 TAMSIN Pavel • CAEN : JOY EASTER (502)
 TERNISIEN Alain • CAEN : DELTA DE LA VALLEE (214)
 TERNISIEN Philippe • CAEN : HATE YOU BEYLEV (701)
 THOMAIN Clément • CAEN : KENOBI D'HERFRAIE (111) IMAGE D'HERFRAIE (804)
 TOUVAIS Olivier • CAEN : KHALIF DEL PHEDO (109)
 TOUVAIS Pierre • CAEN : KFIR DEL PHEDO (103)

V
 VARIN Matthieu • CAEN : JOYCE DES OLIVIERS (406)

W
 WILDERBEEK Antonius • CAEN : JEWEL DU NORD (506)

INDEX DES ETALONS (LEURS PARTANTS)

A NOUS TROIS
 • CAEN : J'AIME BARAKA (409)

AMIRAL SACHA
 • CAEN : KNOKKE DE HOUELLE (110)

APPRENTI SORCIER
 • CAEN : IVANOF (818)

BILIBILI
 • CAEN : JAZZMAN SYGA (511)

BOCCADOR DE SIMM
 • CAEN : KLASSICO BEAUFOUR (105)

JOCCADOR DE LASTEL (302)

BOLERO LOVE
 • CAEN : JACQUARD MADRIK (501)

BOOSTER WINNER
 • CAEN : JAGUAR DE CHENOU (509) IVON DE LA MONERIE (813)

BRIAC DARK
 • CAEN : JOY EASTER (502) INES FLIGNY (811)

CAPTAIN CRAZY
 • CAEN : KALINE DE CHANGE (605)

CARAT WILLIAMS
 • CAEN : IMHOTEP FROMENTRO (805) IN LOVE DU CHOQUEL (815) ISTANIA DE VIETTE (816)

CLIF DU POMMEREUX
 • CAEN : KASSIOPEE DREAM (603) KILIA PETTEVINIERE (612) ICE TEA (812)

COUP DE POKER
 • CAEN : JAVARI DU CHATELET (309)

CUPIDON DU VIVIER
 • CAEN : JIVAGO DE LA COUR (306)

DAVIDSON DU PONT
 • CAEN : KINJAL DE BELLANDE (608)

DIJON
 • CAEN : JUSTICE SECRETE (403)

DRAGON DES RACQUES
 • CAEN : KARA D'OR (610)

ECU PIERJI
 • CAEN : JUNINIO FLEURY (514) JENY DES MALBERAUX (413)

ERIDAN
 • CAEN : KOSY D'ERONVILLE (607)

J'ENVISAGE DUBRIO (505)

EROS DU CHENE
 • CAEN : KENTUCKY BEAUTY (602)

FABULOUS WOOD
 • CAEN : KILL AND KISS (104)

FACE TIME BOURBON
 • CAEN : KIMIE CASTELETS (604)

FIRST DE RETZ
 • CAEN : GALOPIN DE MARTHE (205)

GANYMEDE
 • CAEN : JONYGO (510) GO FOR BELLAY (703)

GOETMALS WOOD
 • CAEN : JALENZA DU BOCAGE (402) EPSON DU VIVIER (710) JASPERINO (301)

HAND DU VIVIER
 • CAEN : JET BESP (305)

JAG DE BELLOUET
 • CAEN : HIS DREAM DE CAHOT (704)

JAM PRIDEM
 • CAEN : FALKIR BUIZARDERIE (708)

KUADRO WILD
 • CAEN : DIVA GRANGE L'ABBE (202)

LOOK DE STAR
 • CAEN : JANNA JAYF (408) EMILIO STAR (201) FIREFOX DU KLAU (204) FROU FROU (208)

LOVE YOU
 • CAEN : HATE YOU BEYLEV (701) IRATY D'HERIPRE (802)

MAGNIFICENT RODNEY
 • CAEN : JOKER DE FROULAY (311)

MEMPHIS DU RIB
 • CAEN : KOSTO DU BANOU (106)

NEOH JIEL
 • CAEN : ELIE DU PRIEURE (211)

NI HO PED D'OMBREE
 • CAEN : FOUR ROSES (210)

NIKY
 • CAEN : KENOBI D'HERFRAIE (111) JEU DE MOTS (503)

OURAGAN DE CELLAND
 • CAEN : KENAVO DE CAHOT (108) JOYCE DE LA COUR (411)

PARIS HAUFOR
 • CAEN : KHALIF DEL PHEDO (109)

PRINCE D'ESPACE
 • CAEN : KURTIS SOLEDAD (107)

PRINCE GEDE
 • CAEN : INITIALE LILA (808)

PRINCE LORME
 • CAEN : INTREPIDE DESGUI (801)

QUAKER JET
 • CAEN : KOBALT DU VALLON (101) KALINEA (601) GENERAL (707)

QUATRE JUILLET
 • CAEN : EXAUDIO VICI (705)

QUIRKY JET
 • CAEN : DELTA DE LA VALLEE (214)

REAL DE LOU
 • CAEN : JERRY DE L'ERDRE (504) JUNON DE LOU (401) HISTORIEN DE LARRE (709) HARAGONAIS (711)

REPEAT LOVE
 • CAEN : JANICK DU VIVIER (405) JOYCE DES OLIVIERS (406) GASTON CABS (706)

REVE DE BEYLEV
 • CAEN : JASMINE DE L'AVRE (410) JIHERE DU PORET (307)

RIEUSSEC
 • CAEN : FRIMEUR DU START (207)

ROC MESLOIS
 • CAEN : KARLOTA DE LA FYE (606)

ROCKLYN
 • CAEN : JACKSON TOUCH (512)

ROYAL DREAM
 • CAEN : GINGER LOVE (209) IT'S MY DREAM (807)

SAPHIR D'HAUFOR
 • CAEN : KFIR DEL PHEDO (103)

SAXO DE VANDEL
 • CAEN : JELLISSIMA DU MONT (404)

SPEEDY BLUE

• CAEN : KAYAK PRIOR (102) JIOTTO (310)

THEO JOSSELYN
 • CAEN : FREDO DAIRPET (212)

TIEGO D'ETANG
 • CAEN : I LOVE BECO (806) JASON WILD (308)

TIMOKO
 • CAEN : KALIFA MESLOISE (609)

TORNADO BELLO
 • CAEN : FEE DES GOSSETS (203)

UBRIACO
 • CAEN : INTACT DU TERTRE (803)

UHLAN DU VAL
 • CAEN : ENVIE DE FLEUR (216)

UN AMOUR D'HAUFOR
 • CAEN : EL AMOR DE KA (213) JOKER D'ARBAZ (312)

UNICLOVE
 • CAEN : JETHAN DE MONGOCHY (507)

IDEAL DE JEAN (814)

UNIVERS DE PAN
 • CAEN : IKELIOS (810) JAZZ PASSION (304)

UP AND QUICK
 • CAEN : KALMIA QUICK (611) JE REVE DE TOI (513)

UP MARKET
 • CAEN : JEWEL DU NORD (506)

URIEL SPEED
 • CAEN : JOGGER KILY (508)

VANISHING POINT
 • CAEN : JOLIE DU CEBE (407) JULIE DE L'AUNAY (412) IMPARTIAL (817)

VIKING DU BUISSON
 • CAEN : JIF ECLAIR (303)

VILLAGE MYSTIC
 • CAEN : ELCAPO (206) ELLO FOSSAVIE (215) INDIAN MYSTIC (809)

VOLCANO VICI
 • CAEN : FLYNN HEROLD (702)

VOLTIGEUR DE MYRT
 • CAEN : IMAGE D'HERFRAIE (804)

Les FICHES ÉTALONS by **PROVINCE COURSES** à retrouver sur :

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

Le carrefour de l'information des Étalous Trotteurs
 Des fiches complètes et détaillées
 Des statistiques, les performances + les vidéos de leurs produits, leurs résultats aux ventes, le TOP 100 de leur production en tant que père et père de mère ...

DIFFUSION : 

1 PX D'AMFREVILLE - (11H50)	
Premium - Monté - (F) - Mâles - 18 500 € - 2450m	
1. KOBALT DU VALLON	E. Raffin
2. KAYAK PRIOR	Aurelien Desmarres
3. KFIR DEL PHEDO	Y. Lebourgeois
4. KILL AND KISS	A. Abrivard
5. KLASSICO BEAUFOUR	F. Lagadeuc
6. KOSTO DU BANOU	J.Y. Ricart
7. KURTIS SOLEDAD	M. Mottier
8. KENAVO DE CAHOT	P.Edouard Mary
9. KHALIF DEL PHEDO	V. Saussaye
10. KNOCKE DE HOUELLE	A. Lamy
11. KENOBI D'HERFRAIE	D. Thomain

2 PX DE CAMBES - (12H20)	
Premium - Att. - (G) - Amateurs-auto. - 6 000 € - 2200m	
1. EMILIO STAR	D. Acina
2. DIVA GRANGE L'ABBE	S.P. Blondeau
3. FEE DES GOSSETS	P. Divare
4. FIREFOX DU KLAU	T. Vallette
5. GALOPIN DE MARTHE	F. Chapdelaine
6. ELCAPO	D.O. Larue
7. FRIMEUR DU START	Q.B. Verneuil
8. FROU FROU	G. Favris
9. GINGER LOVE	Y. Desmet
10. FOUR ROSES	M. Poirier
11. ELIE DU PRIEURE	F. Lenault
12. FREDO DAIRPET	F. Robin
13. EL AMOR DE KA	A. Prats Escandell
14. DELTA DE LA VALLEE	Th. Desoubeaux
15. ELLO FOSSAVIE	C. Marolleau
16. ENVIE DE FLEUR	V. Grelin

3 PX DE LION-SUR-MER - (12H50)	
Premium - Monté - (E) - Mâles - 21 000 € - 2450m	
1. JASPERINO	P.Ch. Jean
2. JOCCADOR DE LASTEL	W. Jehanne
3. JIF ECLAIR	V. Saussaye
4. JAZZ PASSION	J.Y. Ricart
5. JET BESP	A. Lamy
6. JIVAGO DE LA COUR	L. Thoraval
7. JIHERE DU PORET	M. Mottier
8. JASON WILD	L. Planchenault
9. JAVARI DU CHATELET	A. Collette
10. JIOTTO	B. Rochard
11. JOKER DE FROULAY	Guillaume Martin
12. JOKER D'ARBAZ	Th. Dromigny

4 PX D'HEURTEVENT - (13H25)	
Premium - Att. - (F) - Femelles - Auto. - 18 500 € - 2200m	
1. JUNON DE LOU	A. Abrivard
2. JALENZA DU BOCAGE	B. Rochard
3. JUSTICE SECRETE	Y. Lebourgeois
4. JELLISSIMA DU MONT	M. Monaco
5. JANICK DU VIVIER	S. Ernault
6. JOYCE DES OLIVIERS	G. Gelormini
7. JOLIE DU CEBE	M. Mottier
8. JANNA JAYF	F. Nivard
9. J'AIME BARAKA	G. Horrach Vidal
10. JASMINE DE L'AVRE	F. Lagadeuc
11. JOYCE DE LA COUR	L. Gaborit
12. JULIE DE L'AUNAY	L.M. David
13. JENY DES MALBERAUX	A. Barrier

5 PX D'HEROUVILLE - (14H07)	
Premium - Att. - (F) - Mâles - Auto. - 18 500 € - 2200m	
1. JACQUARD MADRIK	R. Marty
2. JOY EASTER	G. Gelormini
3. JEU DE MOTS	E. le Bec
4. JERRY DE L'ERDRE	Ch. Chalon
5. J'ENVISAGE DUBRIO	Adrien Blandin
6. JEWEL DU NORD	Y. Lebourgeois
7. JETHAN DE MONGOCHY	Ch. Heslouin
8. JOGGER KILY	F. Nivard
9. JAGUAR DE CHENOU	B. Rochard
10. JONYGO	F. Lagadeuc
11. JAZZMAN SYGA	A. Abrivard
12. JACKSON TOUCH	L. Koubiche
13. JE REVE DE TOI	Y. Lorin
14. JUNINIO FLEURY	V. Hebert

6 PX D'AUBERVILLE - (14H42)	
Premium - Att. - (E) - Femelles - 21 000 € - 2450m	
1. KALINEA	F. Lagadeuc
2. KENTUCKY BEAUTY	Y. Lorin
3. KASSIOPEE DREAM	L.M. David
4. KIMIE CASTELETS	L. Gaborit
5. KALINE DE CHANGE	G. Gelormini
6. KARLOTA DE LA FYE	Y. Lebourgeois
7. KOSY D'ERONVILLE	A. Abrivard
8. KINJAL DE BELLANDE	A. Barrier
9. KALIFA MESLOISE	A. Collette
10. KARA D'OR	M. Dupuis
11. KALMIA QUICK	R. Marty
12. KILIA PETTEVINIERE	S. Hardy

7 PX DE BOUGUENAI - (15H17)	
Premium - Monté - (F) - Mâles - 27 000 € - 2450m	
1. HATE YOU BEYLEV	K. Petitjean
2. FLYNN HEROLD	J. Cerisier
3. GO FOR BELLAY	D. Beaufile Ernault
4. HIS DREAM DE CAHOT	P.Edouard Mary
5. EXAUDIO VICI	A. Lamy
6. GASTON CABS	T. Levesque
7. GENERAL	B. Rochard
8. FALKIR BUIZARDERIE	Th. Dromigny
9. HISTORIEN DE LARRE	W. Jehanne
10. EPSON DU VIVIER	F. Desmigneux
11. HARAGONAIS	M. Mottier

8 PX DE DAMMARIE - (15H52)	
Premium - Att. - (D) - 27 000 € - 2450m	
1. INTREPIDE DESGUI	B. Rochard
2. IRATY D'HERIPRE	A. Abrivard
3. INTACT DU TERTRE	Ch. Clin
4. IMAGE D'HERFRAIE	D. Thomain
5. IMHOTEP FROMENTRO	G. Gelormini
6. I LOVE BECO	M. Bezier
7. IT'S MY DREAM	A. Barrier
8. INITIALE LILA	A. Lherete
9. INDIAN MYSTIC	N. Raimbeaux
10. IKELIOS	Ch. Callico
11. INES FLIGNY	Ch. Heslouin
12. ICE TEA	L.M. David
13. IVON DE LA MONERIE	F. Nivard
14. IDEAL DE JEAN	C. Mesnil
15. IN LOVE DU CHOQUEL	N. Bridault
16. ISTANIA DE VIETTE	Y. Lebourgeois
17. IMPARTIAL	B. Marie
18. IVANOF	A. Pereira

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4	
CHEVAL	FERRURE
JIHERE DU PORET (307)	D4
JOKER D'ARBAZ (312)	D4
JUSTICE SECRETE (403)	D4
JOYCE DES OLIVIERS (406)	D4
JANNA JAYF (408)	D4
JULIE DE L'AUNAY (412)	D4
JENY DES MALBERAUX (413)	D4
JEWEL DU NORD (506)	D4
JETHAN DE MONGOCHY (507)	D4
JONYGO (510)	D4
IRATY D'HERIPRE (802)	D4



◆ **Édité par** : TURFCOM
 ◆ **Directeur de la publication** : Fabien Cailler
 ◆ **Rédaction en chef** : Sébastien Pouteau - Willy Flambard

◆ **Conception informatique** : Julien Alfandari
 ◆ **Conception graphique** : Julien Soula
 ◆ **Infos commercialisation** : Fabien Cailler - fcailler@turfcom.info
 Pauline Lefauchaux - plefauchaux@turfcom.info

Nous contacter - email : edition@24hautrot.com